

Avis de constitution

SOCIETE « SYLLA TRADING CORPORATION » en abrégé « STC »

Siège Abidjan Cocody Angré 8e Tranche derrière
Sicomex Djibi lot 227 ilot 16, Lot 227, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 15 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYLLA TRADING CORPORATION »

en abrégé « STC »

Objet : Bâtiment et travaux publics ; Eau ; Energie ; Assainissement ; Promotion immobilière ; Location ; divers.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré 8e Tranche derrière
Sicomex Djibi lot 227 ilot 16, Lot 227, Ilot 16

Dirigeant(s) Mme KOUAME LUCIE EPOUSE OROUNLA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01376 du 20/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16589/GTCA/RC/2024 du 20/03/2024

